

Clairvaux d'Aveyron
Compte-rendu du Conseil municipal du 30 mars 2014

Les nouveaux élus de Clairvaux d'Aveyron ont tenu leur 1^{er} Conseil municipal le 30 mars. Comme prévu à l'ordre du jour, la séance a débuté par l'élection du maire. Jean Marie Lacombe a présenté sa candidature et a été élu maire avec 13 votes « pour » et 2 votes blancs. Jean Marie Lacombe a proposé l'élection de 4 adjoints : Cathy Guillet (1^{ère} adjointe), Joël Russery (2^{ème} adjoint), Nicole Fraysse (3^{ème} adjointe), Bertrand Cazal (4^{ème} adjoint). Les 4 adjoints ont été élus avec 12 voix « pour » et 3 votes blancs. Le conseil municipal a procédé ensuite à la désignation de membres pour siéger au sein de différents syndicats auxquels la commune adhère. Les représentations arrêtées sont les suivantes :

- Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron (SIEDA) : Jean Marie Lacombe, Vincent Gayraud.

- Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Montbazens-Rignac : Nicole Fraysse, Claudine Delmas.

- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Aveyron et de l'Alzou (SIAV2A) : Jean Marie Lacombe (titulaire), Nicole Fraysse (suppléante).

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée du Dourdou de Conques (SIAH) : Nicole Fraysse, Joël Russery (titulaires), Dominique Garcia, Adrian Rigal (suppléants).

Nous profitons de cet article pour rappeler que Jean Marie Lacombe, Cathy Guillet, Joël Russery et Nicole Fraysse (remplaçante) ont été élus pour représenter la commune au Conseil communautaire de la communauté de communes Conques-Marcillac.

Le maire a ensuite informé le conseil municipal du courrier envoyé à Mme le Préfet, lui faisant part de sa désapprobation quant au classement arbitraire qui avait été fait à la liste « ensemble pour un futur solidaire ». Comme précisé dans un communiqué récemment paru dans la presse, la nouvelle équipe réaffirme que le Conseil municipal de Clairvaux d'Aveyron est un collectif d'union communale SANS ÉTIQUETTE POLITIQUE. Enfin, l'ensemble des membres du Conseil municipal tient à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs de la confiance accordée lors des élections municipales.